



Montreuil, le 31 Octobre 2008

Projet encadrant : travailler plus pour le même salaire !

Union Fédérale des Cadres

Une CDSP Nationale portant sur le « Projet Encadrant » s'est tenue le 16 octobre 2008 en plénière. Pour la CGT, ce sujet est loin d'être déconnecté des réorganisations, restructurations incessantes dans tous les métiers de La Poste qui concourent et préparent à la privatisation.

Tous ensemble, le 22 Novembre

Au travers de ce projet, La Poste entend bâtir l'avenir, dit elle ! Elle emploie pour cela les expressions suivantes : « appartenance à la communauté managériale, combattre la solitude des cadres, appropriation par les cadres de la culture et des grands projets du courrier... Pour la CGT, « Donner au manager de proximité les moyens pour régler leurs difficultés quotidiennes » n'est pas "Désencadrer" le Courrier. Ceux qui contesteraient la stratégie de l'entreprise, devraient-ils trouver un poste ailleurs ? Comme en témoigne la phrase « Zéro défaut sont indispensables » de l'annexe au projet intitulé « Note de souffle » Parle t'on de souffle ou d'asphyxie ?

Nous sommes loin de nos propositions, qui donneraient la parole et la possibilité aux cadres d'intervenir dans les choix politiques de l'entreprise, avoir la main en matière de management pour être professionnellement engagés et socialement responsables.

Entre 2009 et 2010, La Poste s'engage sur un nombre de 600 promotions par an (soit 1200 sur les 2 années) en direction de la classe III. Elle annonce le passage, d'ici 2010 :

- De 47% de III.1 à 39,3% soit 6524 Cadres,
- De 26% de III.2 à 29,5% soit 3220 Cadres,
- De 27% de III.3 à 31,2% soit 3751 Cadres.

Par conséquent, sur les 13900 cadres concernés, au plan National, cela se traduira par 1466 cadres de la classe III promus soit 8,6% et 1061 suppressions d'emploi en III.1. C'est inadmissible ! Pour la CGT, ce projet est en ligne droite de RDM. Programme Efficacité Commerciale et n'a qu'un but : réduire le nombre de cadres et cadres supérieurs et donner à ceux qui restent encore plus de responsabilité, sans aucune augmentation de salaire.

Le miroir aux alouettes : La Poste va proposer des diagnostics de compétences, des identifications de projet professionnel via un tutorat (Bac +2, BAC +4), des changements de filière, 1000 certifications diplômantes et qualifiantes via l'école des managers et 60 dossiers de Validation des Acquis et de l'Expérience... Mais ceci ne sera pas accessible à tous et la sélection s'établira en fonction de la motivation... D'autre part, La Poste dit qu'elle privilégiera le recrutement interne mais ne ferme pas la porte au recrutement externe.

Pour la CGT, c'est largement insuffisant !

Ce que veulent les cadres !

La Poste dit avoir consulté l'ensemble des cadres sur ce « projet encadrant » sachant qu'il s'appliquera plus particulièrement aux cadres de la production. Elle estime au travers de ce projet, avoir porté un engagement fort par rapport au contexte. Pour la CGT, La Poste n'a rien entendu !!!

Aux antipodes de la responsabilité individuelle, les cadres revendiquent la réconciliation de l'éthique professionnelle avec le management ainsi que la reconnaissance et la valorisation de la qualification (en 1er lieu par le salaire), la revalorisation de la technicité face au tout management, la promotion de la qualité du travail comme élément dynamique de l'efficacité sociale et économique, la libération de la parole au travail afin de pouvoir discuter entre collègues du contenu du travail et de disputer les choix d'organisations qui sont faits. Aux antipodes d'un « développement individuel des encadrants » et d'une « ligne managériale imprégnée des enjeux de changements, totalement partie prenante de la politique et la stratégie de Courrier et, moteur dans leur mise en œuvre », les cadres revendiquent un mode de management alternatif qu'ils leur permettent d'être « professionnellement engagés, socialement responsables ». Ils revendiquent un « travailler autrement », un travail émancipateur. Et ceci, sans sanction, permettant aux cadres de rejeter les directives qui percutent leur éthique professionnelle ou sont contraires à l'exercice de leur responsabilité sociale. **Pour eux, rien de tout cela n'apparaît dans ce projet.**

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT - Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : www.cgt-fapt.fr/ufc

L'urgence est à l'augmentation des salaires !

Le mot « salaire » serait-il tabou pour la direction ? Pas une seule fois, ce mot n'est cité dans le document d'une dizaine de pages « encadrant pour une nouvelle dynamique managériale » qui concerne l'ensemble des cadres classes III du courrier. Comment peut-on prétendre créer cette nouvelle dynamique sociale sans aborder la question de la revalorisation des salaires !!!

La Poste annonce essentiellement 30% d'abondement de la part variable d'ici 2009 pour « récompenser » la performance, dit elle !

La première des reconnaissances est celle du salaire. Peut-on parler d'un niveau de salaire cadre lorsqu'on affiche (bilan social de La Poste 2007) un niveau de salaire mensuel moyen égal à 2 723 € brut pour un fonctionnaire de la classe III et un niveau de salaire mensuel moyen égal à 1 922 € brut pour les cadres de la classe III contractuels ? La CGT pense que non. Rappelons que le plafond de la Sécu se situe à 2 773 € brut mensuel, c'est le seuil à partir duquel le salarié cadre peut commencer à cotiser à sa caisse de retraite. La CGT considère que le niveau de salaire d'un cadre doit lui permettre de cotiser à sa caisse de retraite cadre.



Le fait que le salaire mensuel moyen soit inférieur au plafond de la Sécu montre qu'il y a un manque de reconnaissance professionnelle. Depuis la mise en place de la Convention Collective Commune, la direction utilise la possibilité de recruter des contractuels pour niveler les salaires vers le bas. Les cadres contractuels ne bénéficient pas de grille salariale qui permet de valoriser l'expérience professionnelle à travers l'ancienneté. C'est ce qui explique en grande partie le décalage qui existe entre les fonctionnaires et les contractuels.

A cela s'ajoute la réforme CAPRO qui a été utilisée par la direction pour remplacer les emplois de cadres III-2/III-3 par ces nouveaux cadres dits « CAPRO ». Ainsi, La Poste compte aujourd'hui pour ses cadres de 1er niveau : 27% de III-3 ; 26% de III-2 et 47% de III-1 !!!

Au courrier :

- sur les 7 587 encadrants à la production : 79% sont III-1 ; 11% III-2 et 10% III-3.
- sur les 5 186 encadrants support : 5% sont III-1 ; 46% III-2 et 49% III-3
- sur les 1 127 commerciaux : 24% sont III-1 ; 36% III-2 et 40% III-3.

Pour la CGT il est nécessaire de revoir les pyramidages afin d'intégrer tous les CAPRO en III-2 et d'assurer de larges débouchés en III-3 et en classe IV. **Pour la CGT, revaloriser l'encadrement au courrier nécessite :**

- De revaloriser les salaires,
- De mettre en place le 13^{ème} mois,
- De mettre en place des mesures spécifiques pour les cadres gagnant moins que le plafond de la Sécu (ces mesures existent à Orange France et à France Télécom),
- De mettre en place des grilles salariales pour les ACO (elles existent pour les classes I et II),
- D'améliorer les conditions de travail en créant des emplois,
- De mettre en œuvre et respecter l'Accord national égalité professionnelle du 4 avril 2005,
- L'ouverture immédiate de négociations sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail, les retraites...

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

Prendre contact

Me syndiquer :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Adresse électronique :

 Union fédérale des cadres du secteur des activités postales et de télécommunications - Cgt
263, rue de Paris - Case 545 - 95515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 34 30 - Fax : 01 48 59 25 22
Courriel : ufc@cgt-ft.fr - rfv - www.cgt-ft.fr/ufc

Le 22 novembre 2008, ENSEMBLE

Contre la
privatisation, pour le
service public, pour la
satisfaction de nos
revendications.